

DOSSIER DE PRESSE

Conseil communautaire

Jeudi 6 février 2020

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Ordre du jour du Conseil communautaire

1) Budget primitif principal - Exercice 2020

- 2) Budget primitif annexe Assainissement Val Maubuée - Exercice 2020
- 3) Budget primitif annexe Assainissement Marne et Chantereine - Exercice 2020
- 4) Budget primitif annexe Assainissement Brie francilienne - Exercice 2020
- 5) Budget primitif annexe Eau - Exercice 2020
- 6) Budget primitif annexe Restaurant communautaire - Exercice 2020
- 7) Budget primitif annexe Immeuble de rapport - Exercice 2020
- 8) Budget primitif annexe Canalisation transport - Exercice 2020
- 9) Budget primitif annexe Nautil - Exercice 2020
- 10) Budget primitif annexe Office de Tourisme - Exercice 2020
- 11) Fixation du montant des attributions de compensation 2020
- 12) Programme d'emprunts pour l'année 2020
- 13) Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2020
- 14) Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) appliquée par la CAPVM sur la commune de Pontault-Combault pour l'exercice 2020
- 15) Seuil de rattachement des charges et des produits à l'exercice – Budget Office du Tourisme
- 16) Convention de participation financière entre la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et la ville de Chelles pour garantie de la continuité du service public en matière d'enseignement musical
- 17) Tarifs des animations et visites programmées par l'Office de Tourisme
- 18) Conditions de recrutement du responsable de pôle services aux entreprises
- 19) Rectification d'une condition de recrutement du médecin du sport
- 20) Contrats d'assurance des risques statutaires souscrits par le Centre de Gestion (annule et remplace la délibération n°191217 du 19 décembre 2019)

- 21) Convention triennale 2020-2022 avec l'Ecole de la Deuxième Chance de Seine-et-Marne (E2C)
- 22) Adhésion à l'Association « France Active Seine-et-Marne Essonne » et désignation des représentants de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne au sein de l'Assemblée générale de l'Association
- 23) Attribution de la contribution financière à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) « La Ferme du Buisson » pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 24) Attribution d'une subvention à l'association Théâtre de Chelles pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 25) Attribution d'une subvention à l'association « Livre en Tête » pour l'année 2020
- 26) Attribution d'une subvention à l'association « Collectif du Printemps du Jazz » pour l'année 2020
- 27) Attribution d'une subvention à l'association « Ecole de Musique et Orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne » (EMOHC) pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 28) Attribution d'une subvention à l'Union locale des MJC-MPT et Centres Sociaux de Paris-Vallée de la Marne pour l'année 2020
- 29) Attribution d'une subvention à la Mission Locale pour l'Emploi de Paris-Vallée de la Marne pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 30) Attribution d'une subvention à la Mission Locale du Bassin Chellois pour l'année 2020 - Convention de participation financière

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 31) Attribution d'une subvention à l'association « Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi de Paris – Vallée de la Marne » (M2IE) pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 32) Attribution d'une subvention à l'association Ingénierie d'Insertion Nord-Ouest Seine-et-Marne (IINO 77) pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 33) Attribution d'une subvention à l'association E2C (Ecole de la 2ème Chance) pour l'année 2020 – Convention de participation financière, d'objectifs et de moyens
- 34) Attribution d'une subvention à l'association « Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie » (SIMT) pour l'année 2020
- 35) Attribution d'une subvention à l'association REBOND 77 pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 36) Attribution d'une subvention à l'association de Contrôle Judiciaire Socio-Educatif (ACJUSE) pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 37) Attribution d'une subvention à l'association ADIL 77 au titre de l'année 2020 - Convention de participation financière
- 38) Attribution d'une subvention au Centre d'Etudes, de Recherches, d'Accompagnement Familial par la Médiation (CERAF MEDIATION) pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 39) Attribution d'une subvention à l'association France Victimes 77 pour l'année 2020 – Convention de participation financière
- 40) Attribution d'une subvention au CIDFF91 pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 41) Attribution d'une subvention à l'association AIDES au titre de l'année 2020

- 42) Adhésion à l'association « Descartes Développement et Innovations » et attribution d'une subvention à l'association « Descartes Développement & Innovation » pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 43) Attribution d'une subvention à l'association « Initiatives Nord Seine et Marne » pour l'année 2020- Convention de participation financière
- 44) Attribution d'une subvention à l'association « France Active Seine-et-Marne Essonne » pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 45) Attribution d'une subvention à l'association « Réseau Entreprendre Seine & Marne » pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 46) Attribution d'une subvention à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée/Université Gustave Eiffel et à la Comue Université Paris-Est
- 47) Attribution d'une subvention à l'association Relais Jeunes 77 au titre de l'année 2020
- 48) Attribution d'une subvention à l'association Empreintes au titre de l'année 2020
- 49) Attribution d'une subvention à l'association Le Rucher Lognot pour l'année 2020
- 50) Attribution d'une subvention à l'association Planète Val Maubuée pour l'année 2020
- 51) Attribution d'une subvention à l'association La Luciole Vairoise pour l'année 2020
- 52) Attribution d'une subvention à l'association de chasse de Marne-la-Vallée
- 53) Attribution d'une subvention à l'association Seine-et-Marne Environnement pour l'année 2020 - Convention de participation financière
- 54) Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel de Paris-Vallée de la Marne

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 55) Révision des statuts de la Ferme du Buisson
- 56) Lancement d'un travail d'élaboration d'un Contrat Territoire Enseignements Artistiques
- 57) Lancement d'une consultation relative à la fourniture et la révision d'instruments de musique, et prestations associées – Autorisation donnée au Président de lancer et de passer le marché
- 58) Convention de mise à disposition d'un agent de catégorie B auprès de l'association Aqua-Club Pontault/Roissy – Abrogation de la délibération n°191035G du 10 octobre 2019
- 59) Transfert du patrimoine de l'OPH MC HABITAT par voie de fusion avec la SCIC HLM GEXIO - Approbation du projet de traité de fusion et entrée subséquente au capital social de la SCIC HLM - Approbation des statuts de la SCIC HLM - Désignation de deux représentants
- 60) Approbation du protocole de relogement du quartier des Deux Parcs/Luzard – Autorisation du Président à signer le protocole
- 61) Mise en place d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) à l'échelle de l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne**
- 62) Avis sur le projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage 2020-2026
- 63) Convention de participation financière pour les travaux de nettoyage du bois de la Haute Maison suite à occupation illicite
- 64) Aide à l'ingénierie sur le territoire de la CAPVM dans le cadre de la mise en oeuvre du volet territorial du contrat de plan Etat-Région 2015-2020 - Demande de financement
- 65) Arrêt du projet du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne
- 66) Validation de la stratégie Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne**

- 67) Mise en oeuvre de mesures de compensation écologique dans une partie du Parc de Noisiel (ligne 17 Nord) – Autorisation donnée au président de signer une convention de coopération avec la Société du Grand Paris
- 68) Cession foncière des parcelles AK 54 et AK 56 sises Cours des Deux Parcs et Cours du Lizard à Noisiel
- 69) Prorogation de la garantie d'emprunt souscrit par M2CA au titre de la ZAC de la Régalle à Courtry – Protocole d'accord n°5
- 70) Rétrocession des locaux sis à Chelles, 28 rue Louis Eterlet à la commune de Chelles
- 71) Rétrocession des parcelles AL 318, 319 et 322p à Pontault-Combault à la commune et mise en place de servitudes
- 72) Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
- 73) Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec la ville de Brou-sur-Chantereine pour les travaux sur les réseaux d'assainissement de la rue Pasteur à Brou-sur-Chantereine
- 74) Maintenance d'installations d'éclairage public - Accord cadre à bons de commande – Autorisation donnée au Président à passer le marché
- 75) Travaux d'aménagement et de renouvellement d'installations d'éclairage public et de signalisation tricolore – Accord cadre à marchés subséquents – Autorisation donnée au Président à passer le marché
- 76) Convention de participation financière pour l'étude de gouvernance de l'usine de production d'eau potable d'Annet-sur-Marne
- 77) Avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en oeuvre du contrat de pôle de Torcy

Ordre du jour du Conseil communautaire

80) Convention particulière de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration de l'école maternelle Pablo NERUDA, en école élémentaire, compris aménagements extérieurs, avec la Ville de Pontault-Combault

81) Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain : Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain concernant le projet Deux Parcs Lizard

82) Convention de participation financière pour l'entretien des espaces extérieurs de la gare routière de Pontault-Combault

83) Avenant n°3 de prolongation de financement et de surcoût de l'étude intermodalité Pôle gare de Chelles entre la Société du Grand Paris, Ile-de-France Mobilités et la CAPVM

84) Marché public relatif à la gestion des consignes Véligo : Autorisation donnée au Président de signer et d'exécuter le marché

85) Consignes Véligo de Paris-Vallée de la Marne : Convention de mandat de recettes liées aux abonnements

86) Lancement et passation d'un marché pour la fourniture, l'entretien et la gestion publicitaire des abris voyageurs situés sur le territoire Nord de la CAPVM

87) Constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la fourniture, l'entretien et la gestion publicitaire des abris voyageurs situés sur le territoire Nord de la CAPVM

88) Constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la prestation de médecine préventive et professionnelle pour les agents des membres du groupement de commandes – Autorisation donnée au Président de signer la convention de groupement de commandes

89) Convention de participation financière avec la commune de Torcy pour la mise à disposition de locaux de la M2IE

90) Acquisition des parcelles AE 346, 347 et 493 à Pontault-Combault pour la construction d'un parc relais

91) Avenant de transfert au contrat de délégation de service public conclus avec la société EFFIA pour la construction, l'aménagement et l'exploitation d'un parc relais à la gare d'Emerainville/Pontault-Combault

92) Concession de services pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique intercommunal – Approbation du choix du concessionnaire et autorisation du président à signer le contrat de concession de services et ses annexes

93) Convention de mise à disposition de moyens matériels et humains pour le fonctionnement du syndicat mixte de la passerelle du moulin – Autorisation du Président à signer la convention

94) Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation de distributeurs automatiques de boissons et de denrées alimentaires sur le domaine public et approbation du montant de la redevance annuelle

Bilan financier 2016 – 2020

1

A sa création en 2016, Paris-Vallée de la Marne a commandé un audit financier afin de connaître la situation des 3 ex agglomérations.

La conclusion de cet audit indiquait une faible capacité d'épargne et un endettement important.

Face à cette situation, Paris-Vallée de la Marne a mis en œuvre une politique sérieuse et ambitieuse qui a permis de faire face à ces difficultés sans augmentation des impôts ménages et sans réduction des politiques publiques dont elle a la compétence.

Réorganisation des services intercommunaux

Entre 2016 et 2020, Paris-Vallée de la Marne a diminué ses charges de personnel à hauteur de 3M€ (- 7.9%), grâce notamment au non remplacement systématique des agents partant de la collectivité.

Baisse des charges à caractère général

Entre 2016 et 2020, Paris-Vallée de la Marne a diminué ses charges à caractère général à hauteur de 4,3 Millions d'euros (- 23%), grâce aux efforts d'économies réalisés par les départements et aux transferts aux communes des compétences gérées en 2016 et 2017.

Une politique volontariste de désendettement

- 40M€ d'encours en 4 ans.

Le vote du budget 2020

1

Ce budget primitif s'inscrivant dans un contexte de transition électorale, il pourra être modifié en cours d'année 2020 au regard des priorités du nouvel exécutif intercommunal.

Contexte d'élaboration du budget

Le budget primitif 2020 a été élaboré dans le respect de 4 grands principes

Maintenir les impôts
« ménages » et
« entreprises » au
même niveau qu'en
2019

Rationaliser les
dépenses de
fonctionnement de
l'Agglomération

Poursuivre le
désendettement de
l'Agglomération pour
améliorer les marges
de manœuvre
nécessaires à
l'équilibre du budget
dans les années à venir

Poursuivre un
programme
d'investissement
ambitieux à plus de 20
millions d'euros

Impôts ménages

- Taxe d'habitation
- Taxe foncière sur les propriétés Bâties
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

Impôts entreprises

- Cotisation foncière des entreprises

Budget primitif 2020

1

Structure du Budget primitif 2020

Recettes de fonctionnement : 138,8 Millions d'euros (- 0,25 % par rapport au BP 2019)

- Maintien des impôts ménages et entreprises au même niveau qu'en 2019
- Baisse de moitié du reversement par l'Etat du Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (-2,1 M€ attendu en 2021, -2,4 M€ en 2022, -2,7 M€ en 2023)
- Baisse de la dotation d'intercommunalité versée par l'Etat : -230 000 € (-4,79%) par rapport à 2019 (entre 2014 et 2019 : -5,5M€)
- Baisse de la dotation compensatrice de la part salaire : - 2.20% (entre 2014 et 2019 : -3,2 M€)

Dépenses de fonctionnement : 114,5 Millions d'euros (- 0,3 % par rapport à 2019)

- Maintien des charges à caractère général (dépenses courantes des services) à leur niveau de 2019
- Maintien des charges de personnel à leur niveau de 2019 (Pour rappel : -5% en 2018 ; -2,6 % en 2019)

Dépenses d'investissement : 20,9 Millions d'euros

Autofinancement : 24,4 Millions d'euros (+ 0.1 Million d'euros par rapport à 2019)

Subventions aux associations : 4,4 Millions d'euros

Budget primitif 2020

1

Les investissements de 2020

Aménager le territoire,
entretenir les
infrastructures et favoriser
les déplacementsAménagement du pôle gare à
Chelles
100 000 €Participation à la réalisation de
travaux zone de Lamirault
850 000 €Etudes et travaux de requalification
dans la zone Jean Cocteau
507 000 €Aménagement des bâtiments
intercommunaux et voiries pour les
personnes à mobilité réduite
550 000 €Fonds de concours pour
l'entretien des voiries
523 804 €Participation à la construction du
parking relais à Pontault-Combault
547 000 €Aménagement de voiries pour
favoriser les transports en commun
653 000 €

Animer le territoire

Réalisation du centre aquatique
intercommunal à Champs-sur-
Marne
8 500 000 €Gros entretien de la piscine de
l'Arche Guédon à Torcy
250 000 €Gros entretien de la piscine de
Vaires-sur-Marne
265 000 €Gros entretien du centre
aquatique à Chelles
100 000 €Etudes pour le conservatoire M.
Slobo à Torcy
234 000 €Etudes et travaux pour la Forge à
sons
258 000 €Préserver
l'environnementAménagement dans les parcs
890 000 €Travaux sur les bords de
Marne
120 000 €Favoriser l'emploi et
l'insertion sociale,
améliorer le cadre de vie
et renforcer la solidaritéAménagement du quartier de
l'Arche Guédon à Torcy
1 500 000 €Aménagement MOUS à
Courtry
400 000 €Attractivité du territoire
et développement
économiqueRedynamisation de la Zone
d'activité Paris-Est
650 000 €Travaux de voirie dans les ZAE et
les ZI
500 000 €Avant-projet lotissement
industriel pour la ZAI de Torcy
180 000 €Participation à la reconversion
du site EDF
213 184 €Participation à la
ZAC de la Régalle
300 000 €

Budget primitif 2020

1

Les subventions aux associations

Paris-Vallée de la Marne s'engage

Pour la culture
2,5 M€

Pour le développement économique
570 000 €

Pour l'emploi
91 000 €

Pour la prévention et l'accès aux
droits
75 000 €

Pour l'environnement
57 000 €

Quelques exemples d'associations soutenues

- EPCC de la Ferme du Buisson
- Théâtre de Chelles
- EMOCH
- Collectif du Printemps du Jazz

- Descartes Développement et Innovation
- Initiative Nord Seine-et-Marne
- UPEM et COMUE
- France Active Seine-et-Marne Essonne

- Missions locales
- Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE)
- IINO 77
- Ecole de la Deuxième Chance

- REBOND 77
- ADIL 77
- France Victimes 77
- CIDFF 91

- Seine-et-Marne Environnement
- Le Rucher Lognot
- Planète Val Maubuée
- La Luciole Vairoise

Une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) pour Paris-Vallée de la Marne

61

Paris-Vallée de la Marne s'inscrit dans la démarche de déploiement d'une **Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)** sur son territoire, **visant à apporter aux habitants et aux entreprises un service d'accompagnement dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique.**

Le Département de Seine-et-Marne souhaite mettre en œuvre un réseau de PTRE sur le territoire de la Seine-et-Marne. Un modèle a ainsi été proposé aux intercommunalités du département, conçu par ce dernier et ses partenaires (la Préfecture de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France, l'ADEME, la Fédération française du bâtiment Ile-de-France, le CAUE, l'ADIL et Seine-et-Marne Environnement). Le projet est mis en œuvre par Seine-et-Marne Environnement qui met à disposition des moyens humains et techniques sur les territoires qui cofinancent la démarche.

Il s'agit concrètement d'un « **guichet unique de la rénovation** » qui offre des **services d'information, de sensibilisation et d'accompagnement neutres, indépendants et gratuits** auprès de tous les habitants du territoire, sur les projets de travaux de rénovation énergétique.

Le dispositif cible aussi bien l'habitat en maisons individuelles que les copropriétés, mais intervient également auprès des entreprises du BTP et des PME du territoire.

Paris-Vallée de la Marne participera à hauteur de 90 000 €, aux côtés de l'ADEME, de la Région et du Département.

Validation de la stratégie Plan Climat-Air-Energie Territorial de Paris-Vallée de la Marne

66

Le **Plan Climat-Air-Energie Territorial** est l'outil de coordination des actions en faveur de la transition énergétique, qui associe l'ensemble des acteurs concernés.

Le PCAET comprend 3 volets :

Un diagnostic

→ Validé par les élus et acteurs du territoire en mai 2019, il est consultable [en cliquant ici](#).

Une stratégie

→ Présentée lors du conseil communautaire du 6 février 2020

Un plan d'actions

→ En cours d'élaboration, le plan d'actions sera soumis au Conseil communautaire au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les objectifs stratégiques à l'horizon 2030

- Baisse de 17% des consommations d'énergie par rapport à 2015
- Multiplier par 2,2 la production d'énergies renouvelables par rapport à 2015
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% par rapport à 2015
- Fixer un objectif de 30% de chaleur distribuée par les réseaux
- Préserver la biodiversité par des politiques d'aménagement adaptées
- Lutter contre les îlots de chaleur

Concession de services pour la gestion et l'exploitation du futur centre aquatique intercommunal

92

Le Conseil communautaire est appelé à approuver le choix du délégataire pour la concession de services pour la gestion du futur centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne.

Il a été décidé de confier la gestion et l'exploitation du futur Centre aquatique à une entreprise extérieure. A l'issue de la procédure, le Président a décidé de soumettre à l'approbation du Conseil communautaire le candidat VERT MARINE comme concessionnaire.

Ce futur équipement de la Communauté d'agglomération comprendra un bâtiment de près de 5100 m², avec 4 bassins (un bassin de nage de 25m comprenant 6 couloirs, un bassin d'activités eau calme, un bassin d'activités eau agitée et un bassin spécifique dans l'espace santé), ainsi qu'un espace santé avec hammam, salle de relaxation, salle de fitness et salle de musculation. Une offre aquatique extérieure de 2700 m² comprendra un bassin nordique de nage de 50m, des jeux d'eau et un solarium.

Chauffé intégralement en géothermie, ce projet s'inscrit dans une démarche forte engagée par l'Agglomération en matière de développement durable et participera à renforcer encore l'attractivité du Cluster Descartes, pôle d'innovation du territoire au cœur duquel il sera implanté.

Le début des travaux est prévu début 2020.

Prochain Conseil communautaire

Jeudi 23 avril 2020 à 19h30 à Torcy

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr

